

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Nitric Acid, 10% v/v
- **Code du produit:** NA7055SS
- **Utilisations recommandés et restrictions d'usage**
- **Utilisations recommandés:** Produits chimiques pour laboratoires
- **Restrictions d'usage:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331 USA
Tel +1 (717)632-1291
Toll-Free: (866)632-1291
info@aquaphoenixsci.com
- **Distributeur:**
AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291
- **Numéro d'appel d'urgence:**
ChemTel Inc.
(800)255-3924 (North America)
+1 (813)248-0585 (International)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
Met. Corr.1 H290 Peut être corrosif pour les métaux.
Skin Corr. 1A H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH**
Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS05

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Mentions de danger**
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- **Conseils de prudence**
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.

(suite page 2)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v




(suite de la page 1)

- P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.
- P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
- P405 Garder sous clef.
- P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Composants:**

7732-18-5	eau	92.96%
7697-37-2	acide nitrique	7.04%
	 Ox. Liq. 2, H272  Acute Tox. 3, H331  Met. Corr. 1, H290; Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Demander de l'aide médicale d'urgence pour des blessures ou des cloques ouverte.
- **Après contact avec les yeux:**
Retirer les lentilles de contact, si porté et si possible.
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Nausées

(suite page 3)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 2)

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.
Cause une irritation cutanée et oculaire.
Méthémoglobinémie
Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.

· **Risques**

Risque de perforation gastrique.
Provoque des lésions oculaires graves.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Surveillance médicale pendant au moins 48 heures.
En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

La matière/le produit est un comburant à l'état sec.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

7 Manipulation et stockage

· **Manipulation:**

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

(suite page 4)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 3)

Eviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.

Eviter la formation d'aérosols.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
 - Ne conserver que dans le fût d'origine.
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'aluminium.
 - Matériau ne convenant pas pour les emballages: l'acier.
 - Éviter stockage près des chaleurs extrêmes.
- **Indications concernant le stockage commun:**
 - Ne pas conserver avec des métaux.
 - Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Eviter de laisser sécher.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le constituant suivant est le seul constituant du produit pour lequel une limite d'exposition PEL, TLV ou autre est recommandée.

7697-37-2 acide nitrique

EL (Canada)	Valeur momentanée: 4 ppm Valeur à long terme: 2 ppm
EV (Canada)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
PEL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
REL (U.S.A.)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5 mg/m ³ , 2 ppm
TLV (U.S.A.)	Valeur momentanée: 10 mg/m ³ , 4 ppm Valeur à long terme: 5.2 mg/m ³ , 2 ppm
LMPE (Mexique)	Valeur momentanée: 4 ppm Valeur à long terme: 2 ppm

- **Contrôles de l'exposition**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
- **Mesures d'ingénierie spécifiques:** Prévoyez une ventilation suffisante.
- **Protection respiratoire:**
 - Non requise en conditions normales d'utilisation.
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
- **Protection des mains:**

(suite page 5)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 4)



Gants de protection

- **Matériau des gants**

Butylcaoutchouc

Gants laminés.

Caoutchouc naturel (Latex)

Caoutchouc nitrile

Gants en néoprène

Sensibilisation possible par les composants dans les matériaux des gants.

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant aux acides

- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Aspect:**

- **Forme:**

Liquide

- **Couleur:**

Transparent

- **Odeur:**

Presque inodore

- **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

- **valeur du pH à 20 °C (68 °F):**

<2

- **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

- **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:**

102-105 °C (215.6-157 °F)

- **Point d'éclair**

Non applicable.

- **Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

- **Température d'inflammation:**

Non déterminé.

- **Température de décomposition:**

Non déterminé.

- **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

- **Limites d'explosion:**

- **Inférieure:**

Non déterminé.

- **Supérieure:**

Non déterminé.

- **Propriétés comburantes**

Non déterminé.

- **Pression de vapeur à 20 °C (68 °F):**

23 hPa (17.3 mm Hg)

- **Densité à 20 °C (68 °F):**

1.02 g/cm³ (8.51 lbs/gal)

(suite page 6)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 5)

· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique** Ce produit est stable dans des conditions normales.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
En cas de fort échauffement au-delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques.
Corrode l'aluminium.
Réactions aux alcalis (lessives alcalines).
Corrode le cuivre et le laiton.
Réactions au contact de certains métaux.
Réagit avec les matières organiques.
- **Conditions à éviter** Une chaleur excessive.
- **Matières incompatibles:**
Les métaux.
Alcalis
- **Produits de décomposition dangereux:**
Seulement en cas d'incendie:
Gaz nitreux

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Acute Toxicity Estimates)

Inhalatoire	LC50/4h	>37.6 mg/l (rat)
-------------	---------	------------------

7697-37-2 acide nitrique

Inhalatoire	LC50/4h	>2.65 mg/l (rat)
-------------	---------	------------------

- **Effet primaire d'irritation:**

(suite page 7)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 6)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque des lésions oculaires graves.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Catégories cancérigènes**

- **IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est listé.

- **NTP (Programme National de Toxicologie)**

Aucun des composants n'est listé.

- **OSHA-Ca (l'Occupational Safety & Health Administration)**

Aucun des composants n'est listé.

- **Voies d'exposition probables**

Ingestion

Inhalation.

Contact oculaire.

Contact cutané.

- **Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

- **Toxicité par administration répétée** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 8)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 7)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité de disposer tout produit non-utilisé, des résidus et des conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux. Les matières résiduelles doivent être considérées comme dangereuses sauf spécifié contraires.

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**

- DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN2031

- **Désignation officielle de transport de l'ONU**

- DOT Nitric acid solution
- ADR/RID/ADN, IMDG, IATA NITRIC ACID solution

- **Classe(s) de danger pour le transport**

- DOT



- Classe 8
- Étiquette 8

- ADR/RID/ADN



- Classe 8 (C1)
- Étiquette 8

- IMDG, IATA



- Classe 8
- Étiquette 8

- **Groupe d'emballage**

(suite page 9)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 8)

· DOT, ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Matières corrosives.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	80
· No EMS:	F-A,S-Q
· Segregation groups	Acids
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.

15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- États-Unis
- SARA

· SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun des composants n'est listé.

· Section 313 (Annonces chimiques toxiques spécifiques):

7697-37-2 | acide nitrique

· Liste TSCA:

7697-37-2 | acide nitrique

7732-18-5 | eau

· Proposition 65, l'état de Californie

· Substances connues pour causer le cancer:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs féminins:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur les organes reproducteurs masculins:

Aucun des composants n'est listé.

· Substances connues pour causer une toxicité sur le développement:

Aucun des composants n'est listé.

· EPA (Agence de protection de l'environnement)

Aucun des composants n'est listé.

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est listé.

· Liste intérieure des substances (DSL) du Canada

Tous les composants ont la valeur *.

(suite page 10)

Fiches de Données de Sécurité

Selon les règlements OSHA HCS (29CFR 1910.1200) et SIMDUT 2015

Révision: 22 août 2020

Nom du produit: Nitric Acid, 10% v/v

(suite de la page 9)

Prescriptions nationales:

Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

DOT: Département américain de transport

IATA: l'Association du transport aérien international

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

OSHA: Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle / Occupational Safety & Health Administration (États-Unis)

Ox. Liq. 2: Liquides comburants – Catégorie 2

Met. Corr. 1: Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux – Catégorie 1

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë - inhalation – Catégorie 3

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Sources

FDS/SDS préparé par:

ChemTel

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 États-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtel.com